



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Auxerre le **12 AOUT 2025**

Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Unité Risques Naturels - *Vu MB*

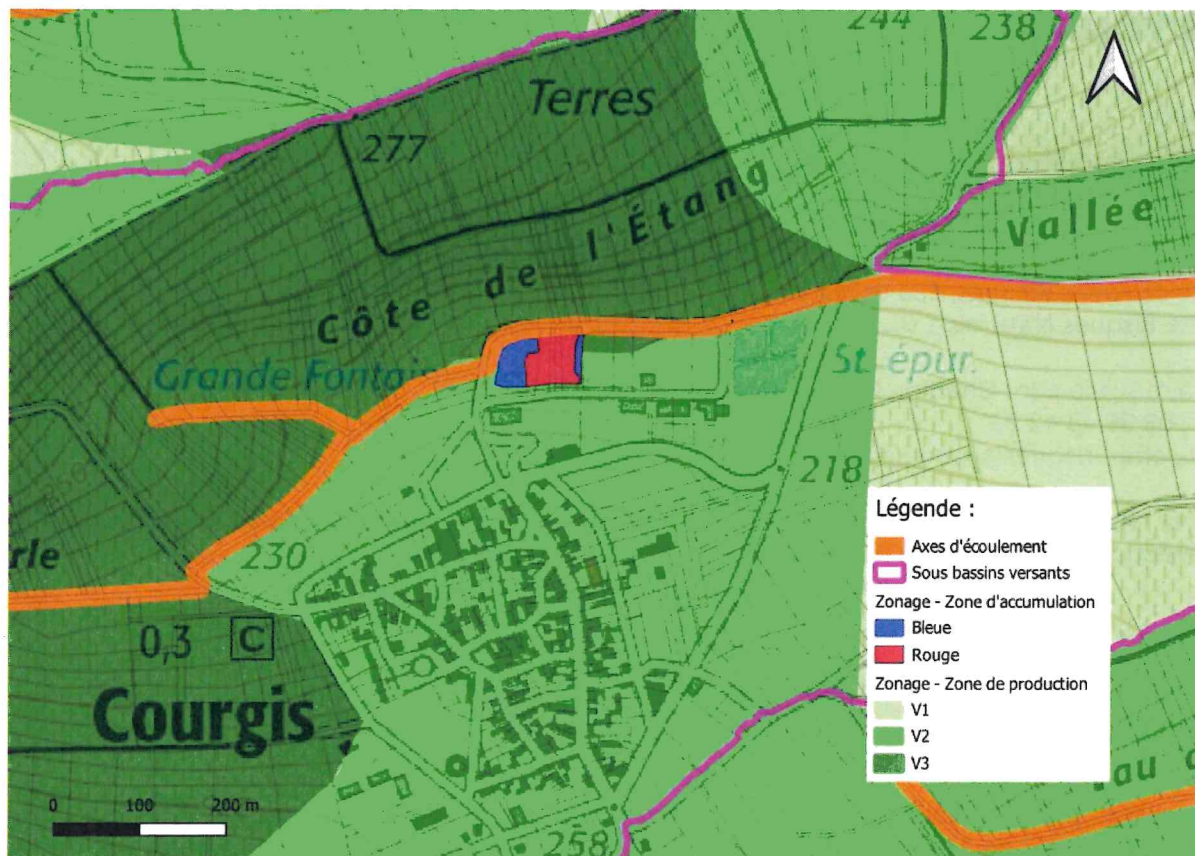
Affaire suivie par : Charline PINARDON
Tél : 03 86 48 42 93
ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr

Objet : Rapport des modifications apportées à la carte du zonage réglementaire du Plan de prévention des Risques de ruissellement du Chablisien - Courgis

Ce rapport présente les modifications apportées à la carte de projet de zonage dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels de Ruissellement et de Coulées de Boues du Bassin versant du Chablisien (PPR du Chablisien).

Pour information, ce rapport ne reprend que les remarques faites sur la carte de zonage réglementaire.
Vous trouverez les modifications effectuées sur la carte version V1.

I – Côte de l'Étang :

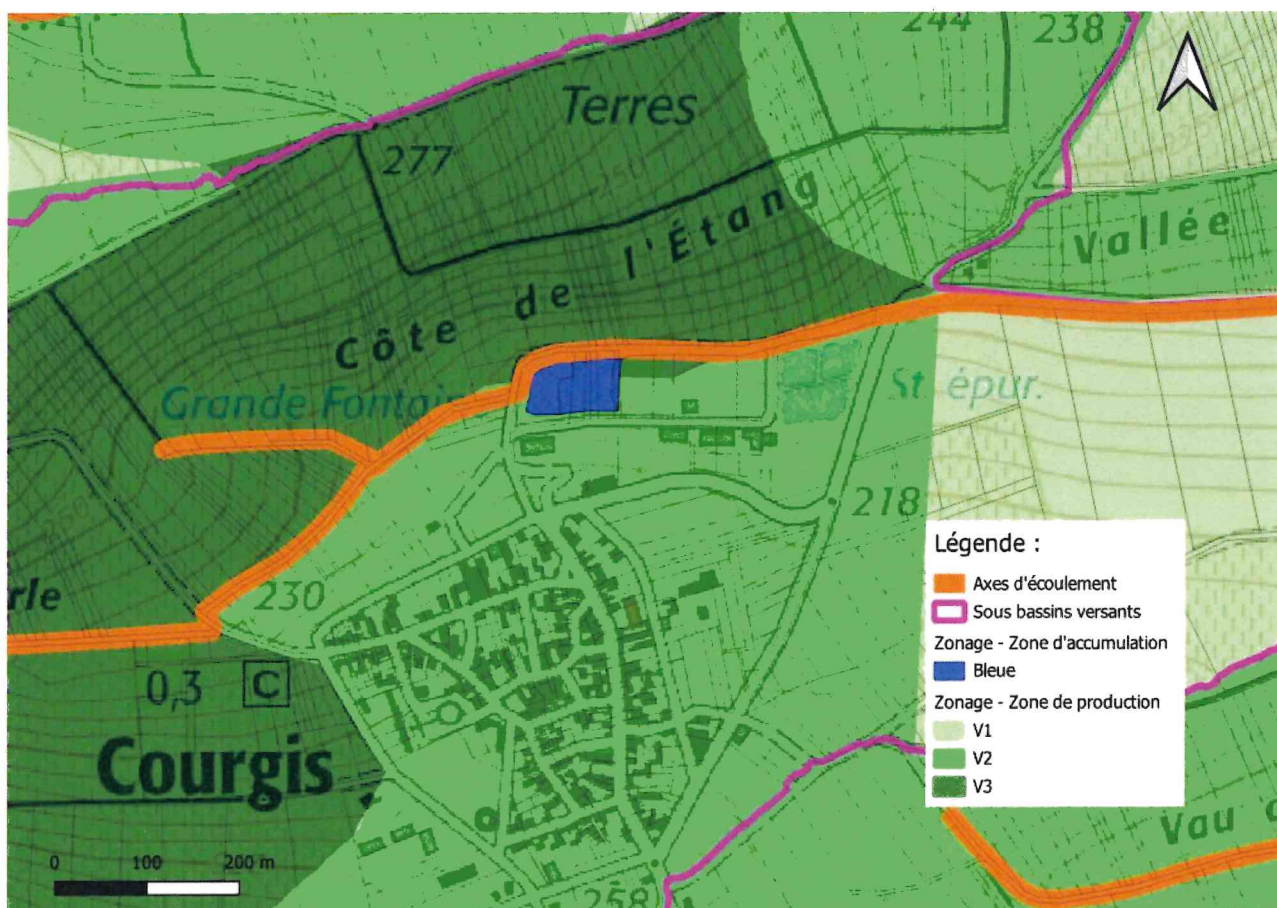


Projet de zonage réglementaire

Le projet de zonage réglementaire classe cette zone d'accumulation en zone rouge et bleue. Toutefois, lors de la réunion de présentation du projet de zonage, il a été précisé que la zone d'accumulation représente une seule unité parcellaire. Ainsi, bien que cet espace soit classé boisé sur la carte des enjeux, il convient de le classer en zone bleue.



Photo aérienne, sur laquelle la dite zone est entourée en bleu



Nouvelle proposition de zonage réglementaire